

Berne, le 10 août 2018

## **Communiqué de presse**

---

### **Premier semestre 2018**

## **Résultat réjouissant et changement à la tête de la banque, prévu à la mi-2019**

**Au premier semestre 2018, la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) a connu une fois encore une évolution réjouissante : les prêts à la clientèle ont augmenté de 533,7 millions de francs, à 22,9 milliards de francs. Les valeurs patrimoniales sous gestion ont enregistré un afflux net d'argent frais de 86,7 millions de francs. La part de fonds de la BCBE s'est accrue de 269,5 millions de francs, à 2,4 milliards de francs. La somme du bilan a augmenté de 1,0 milliards de francs, à 30,3 milliards de francs. Le bénéfice semestriel a affiché une hausse de 2 % et s'est établi à 58,0 millions de francs (exercice précédent : 56,9 millions de francs). En outre, Hanspeter Rüfenacht, président de la Direction générale, prendra comme prévu sa retraite au 30 juin 2019 et quittera donc la direction opérationnelle de la BCBE.**

Les segments Clientèle privée et Clientèle entreprises ont poursuivi leur progression. Les créances hypothécaires ont augmenté de 501,1 millions de francs, à 21,2 milliards de francs (+ 2,4 %). Au total, les prêts à la clientèle ont progressé de 533,7 millions de francs, à 22,9 milliards de francs. Au semestre sous revue, la faiblesse des taux d'intérêt, couplée aux taux négatifs, a pesé sur l'évolution des transactions. Les fonds déposés par la clientèle au sens étroit du terme (engagements résultant des dépôts de la clientèle et obligations de caisse) ont accusé une baisse de 187,7 millions de francs, à 21,9 milliards de francs. Les valeurs patrimoniales sous gestion (volume sous dépôt) se sont chiffrées à 18,2 milliards de francs (en 2017 : 18,5 milliards de francs). L'afflux net d'argent frais a atteint 86,7 millions de francs, alors que l'influence négative sur le marché s'est montée à 368,0 millions de francs. La part de fonds de la BCBE a enregistré une hausse de 269,5 millions de francs, s'établissant ainsi à 2,4 milliards francs.

## **Résultat commercial plombé par des taux bas**

Le résultat net des opérations d'intérêts s'est monté à 135,7 millions de francs (en 2017 : 152,8 millions de francs). Ce recul s'explique avant tout par le fait que le nombre de corrections de valeur ayant été dissoutes était sensiblement inférieur (5,4 millions de francs) à celui enregistré au premier semestre 2017 (19,5 millions de francs). La pression sur les marges d'intérêts et sur le résultat des immobilisations financières a perduré. En prévision d'une remontée éventuelle des taux d'intérêt, la BCBE a mis en place des couvertures afin d'en atténuer les effets. Elles ont grevé le résultat des taux d'intérêt de 36,0 millions de francs, somme équivalente à celle de l'année précédente. Le produit des opérations de commissions et des prestations de service s'élève à 53,0 millions de francs, soit 0,4 % (en 2017 : 52,8 millions de francs). Le résultat des opérations de négoce s'est accru de 13,7 %, à 10,9 millions de francs (en 2017 : 9,6 millions de francs). Les autres résultats ordinaires ont atteint 10,8 millions de francs, étant ainsi du même ordre de grandeur qu'au premier semestre 2017 ; sont comprises dans cette somme les gains extraordinaires issus de la vente d'immobilisations corporelles de 1,6 millions de francs (en 2017 : 3,9 millions de francs). La dissolution des corrections de valeur a connu une contraction nette, ce qui s'est fortement ressenti sur le résultat commercial qui est passé à 210,5 millions de francs (en 2017 : 226,0 millions de francs).

## **Guère de changement sur le plan des charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation ont affiché une légère progression de 0,3 %, à 126,5 millions de francs. Les charges du personnel ont augmenté de 1,1 % et se sont établies à 68,9 millions de francs. Les autres charges d'exploitation ont fléchi de 0,3 millions de francs, à 57,6 millions de francs. Le choix de la nouvelle solution bancaire centrale a impliqué un examen approfondi de plusieurs options ; les coûts uniques qui en ont découlé s'élèvent à 1,5 millions de francs et s'inscrivent dans les charges d'exploitation.

## **Résultat semestriel réjouissant**

En raison d'incidents non opérationnels, les affaires ont diminué de 14,2 millions de francs, à 65,5 millions de francs. Si l'on exclut la dissolution de corrections de valeur et le succès de la vente de placements financiers, le résultat commercial a progressé de 4,0 %. Les produits extraordinaires proviennent avant tout des bénéfices sur les aliénations d'immobilisations corporelles. Les corrections de valeur devenues superflues et les produits extraordinaires (p. ex. bénéfices des immobilisations financières et des immobilisations corporelles réalisées, bénéfices des participations vendues) ont permis d'alimenter les réserves pour risques

bancaires généraux de 13,5 millions de francs ; ils ne figurent donc pas dans le résultat opérationnel. La moitié des coûts de couverture des risques de fluctuation des taux d'intérêt est compensée par la dissolution de réserves pour risques bancaires généraux. Il en résulte une constitution nette de réserves pour risques bancaires à hauteur de 4,5 millions de francs. Le bénéfice semestriel est passé de 56,9 millions de francs à 58,0 millions de francs, ce qui équivaut à une progression de 2,0 %.

### **Refinancement et base de fonds propres solides**

Le refinancement et les liquidités de la BCBE restent supérieurs à la moyenne. Le ratio de fonds propres de base Bâle III est de 18,6 % (2017 : 19,9 %). Or, la légère baisse du ratio de fonds propres de base est principalement due aux nouvelles prescriptions de la FINMA en matière de couverture en fonds propres des placements gérés collectivement. Renforcée par les corrections de valeur et les provisions, la substance qui permet de supporter le risque représente plus de 10 % de la somme de bilan. L'agence Moody's a attribué la note « Aa1 » à la solvabilité à long terme de la BCBE. La constance de notre établissement s'explique par sa politique de risque faible, sa dotation en fonds propres et ses liquidités élevées.

### **Meilleure banque de placement selon le classement Private Banking du magazine BILANZ**

Dans son édition du 27 avril 2018, BILANZ a qualifié la BCBE de meilleure banque de placement de Suisse. Depuis l'introduction du classement Private Banking en 2009, la BCBE est la seule banque à avoir été récompensée chaque année. En raison de ses performances constantes, la BCBE a également reçu la distinction de leader de longue date en matière de qualité, décernée pour la première fois cette année. Cette reconnaissance par un acteur notable et impartial met en relief les efforts fournis par la BCBE en tant que banque de placement. L'orientation à long terme de la BCBE, son conseil personnalisé et ses formules claires contribuent à pérenniser ce succès.

### **Perspectives**

Ces derniers mois, nous avons examiné de manière approfondie la refonte de notre infrastructure informatique. Après avoir examiné les différentes options, nous avons décidé de mettre à jour et de continuer à utiliser le système bancaire central IBIS. Au cours des trois prochaines années, IBIS4D sera développé par notre partenaire informatique DXC. L'accent

sera mis sur la transformation numérique et sur l'innovation. Le nouvel accord permettra de réduire sensiblement les coûts informatiques tout en assurant la stabilité et la sécurité du système bancaire central.

En phase avec l'évolution mondiale, la conjoncture suisse s'est encore consolidée. Comme les taux négatifs perdureront en Suisse et pèseront sur la marge d'intérêt ainsi que sur le revenu des intérêts. Dès lors, la gestion des coûts reste essentielle. La banque privilégie une vision à long terme pour son modèle d'affaires, qui s'est une fois de plus révélé fructueux. Sa solide base de fonds propres et son niveau de refinancement le confirment. Pour peu que la situation sur le marché monétaire et le marché des capitaux demeure stable, le résultat de l'exercice 2018 devrait être légèrement supérieur à celui de 2017.

Hanspeter Rüfenacht, aujourd'hui âgé de 60 ans et président de la Direction générale, prendra comme prévu sa retraite au 30 juin 2019 et quittera donc la direction opérationnelle de la BCBE ainsi que la Direction générale. M. Rüfenacht est entré à la banque le 1<sup>er</sup> novembre 1999 en tant que responsable de la gestion des crédits puis, début 2002, il a rejoint la Direction générale qu'il préside depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le Conseil d'administration remercie d'ores et déjà Hanspeter Rüfenacht pour l'excellent travail qu'il a fourni tout au long de ces années et procédera prochainement au règlement de sa succession.

Vers [le résultat semestriel 2018](#)

## Contact

Florian Kurz, responsable Communication, florian.kurz@bekb.ch, 031 666 10 15